

Délégation générale du Québec à Paris en 1961, et lors de la conclusion d'ententes culturelles avec la France en février et en novembre 1965. Sous les régimes Johnson (1966-1968), Bertrand (1968-1970) et Bourassa (1970-1976), ces activités officielles ont été étendues à de nombreux secteurs et à d'autres pays ainsi qu'à des institutions et conférences internationales. Elles rejoignent et affectent maintenant de nombreuses couches sociales au Québec. Avec la multiplication des échanges à tous les niveaux, on assiste à «l'institutionnalisation» des activités internationales québécoises.

Sans aucun doute le gouvernement péquiste de René Lévesque cherchera-t-il à multiplier ces activités, quoiqu'il serait surprenant qu'il souhaite le faire avec fracas. En tout cas, il ne l'a pas fait dans les deux premières occasions qui se sont présentées, en janvier dernier. La visite du ministre français de l'industrie et du commerce, M. Rossi, n'a pas donné lieu à des déclarations retentissantes; et le discours de M. Lévesque, devant l'*Economic Club* à New York, a été marqué au coin de la modération. Les relations internationales sont loin d'être une priorité dans le programme du Parti québécois d'autant plus que le chapitre traitant de ce sujet est fort incomplet et sujet à des réserves de la part du leadership du Parti. Cette section sera sûrement réétudiée au cours des prochaines années à la lumière de l'expérience vécue et à la suite d'une perception plus pratique des réalités stratégiques et internationales contemporaines par les militants du Parti québécois.

### Esquisses des échanges

Sans reprendre en détails le fil de ces événements, il convient de rappeler que depuis 1960 le Québec s'est affirmé dans le monde de la francophonie et a même créé un précédent, en 1970, en devenant «Gouvernement participant» de l'Agence de Coopération culturelle et technique (ACCT), dont un Québécois, Jean-Marc Léger, a été le premier secrétaire général. Le Québec n'est plus isolé psychologiquement dans la francophonie. Le contraste avec les années cinquante est frappant. En plus de sa participation à l'ACCT, le Québec contribue à de nombreuses institutions multilatérales telles que la Conférence des ministres de l'éducation (d'Afrique et de Madagascar), la Conférence des ministres de la jeunesse et des sports, sans oublier des dizaines d'organismes non gouvernementaux comme l'Association des parlementaires de langue française, l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUP-ELF) dont le siège est à Montréal, l'Association des éditeurs de langue française, la Communauté radiophonique et télévisuelle de langue française, de nombreuses associations professionnelles regroupant journalistes, médecins, économistes, historiens, géographes, sociologues, écrivains, etc. du monde francophone.

Sur le plan bilatéral, le Québec a établi un réseau de délégations générales et de maisons commerciales dans plusieurs autres pays. Le Québec a maintenant des représentants officiels en Europe (Paris, Londres, Bruxelles, Milan, Rome, Dusseldorf) aux États-Unis (New York, Boston,